



Importance et utilité des grands événements sportifs internationaux (GESI) : une illustration l'EURO 2016 de football



Sommaire

1

Importance et utilité des grands événements sportifs internationaux (GESI) : —

- | | |
|---|---|
| 1. Le contexte — | 3 |
| 2. De quoi s'agit-il ? — | 5 |
| 3. Servir la croissance et l'attractivité
de la france — | 5 |
| 4. Des retombées multiples — | 6 |

2

Une illustration majeure : l'EURO 2016 de football —

- | | |
|--|----|
| 1. Mettre en synergie les acteurs
et favoriser la cohésion sociale
avec le comité des « onze tricolores » — | 9 |
| 2. « Tous prêts ! » Pour l'EURO 2016
et des places pour que personne
ne soit oublié — | 11 |
| 3. Les 20000 places dites « places sociales »
acquises par l'État (Ministère de la ville,
de la jeunesse et des sports
- secrétariat d'état aux sports) — | 15 |

1. Importance et utilité des grands événements sportifs internationaux (GESI)

Au cours des quatre prochaines années, la France accueillera plusieurs très grandes compétitions internationales, au premier rang desquelles l'EURO 2016 de football, le championnat du Monde de handball et les championnats du Monde de lutte en 2017, la Ryder Cup de golf en 2018,...

Notre pays est et sera ainsi l'un des plus beaux terrains d'accueil des rencontres sportives et de partage des valeurs du sport, dans de nombreuses disciplines et sur tout le territoire national. L'Etat est pleinement mobilisé avec le concours des collectivités territoriales, des acteurs économiques et des associations pour que ces événements planétaires soient des succès, tant sur le plan sportif qu'aux niveaux environnemental, social, culturel et économique.

1.1. Le contexte

La France verra, entre 2015 et 2018, **pas moins de 12 championnats du monde et 13 championnats d'Europe** se dérouler sur son territoire.

Sitôt sifflée la fin du championnat d'Europe de basket-ball 2015, voici que se profile l'événement phare de la planète football avec l'EURO 2016. Parmi les autres événements majeurs, suivront notamment les championnats du monde de handball, de hockey sur glace, de lutte... en 2017, la Ryder Cup de golf 2018, ...

En 2019, la France sera également le pays hôte de la coupe du monde de football féminin, sans oublier bien sûr, les rendez-vous sportifs récurrents, tels Roland-Garros ou le Tour de France. Avec, de plus, en ligne de mire de cette ambition sportive, la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Le Gouvernement est mobilisé pour faire de ces grands événements sportifs internationaux des vitrines de l'excellence française. La qualité des infrastructures, la densité du tissu des fédérations et des associations, des acteurs publics et privés, mais aussi le soutien populaire confèrent des atouts incontestables à notre pays.

**LA FRANCE, FIÈRE D'ACCUEILLIR
LES PLUS GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS**



Insertion quotidien L'Equipe, novembre 2015

1.2. De quoi s'agit-il ?

L'accueil de grands événements sportifs internationaux constitue une priorité pour 3 raisons principales :

- ils sont la vitrine de notre savoir-faire ;
- ils constituent des leviers majeurs pour la cohésion sociale des Françaises et des Français ;
- ils permettent de renforcer l'attractivité et l'emploi dans les territoires.

L'Etat s'est fixé pour objectif de faire des Grands événements sportifs internationaux (GESI) des événements populaires qui concernent directement l'ensemble du territoire et rassemblent les Françaises et les Français.

Ils seront, en effet, le reflet de la capacité de la France à surprendre, mais aussi à rayonner à l'extérieur de ses frontières grâce à une ingénierie et une créativité reconnues partout dans le monde.

Les grands événements sportifs internationaux seront :

- Populaires, partagés par toutes les Françaises et tous les Français, facteurs de rassemblement et de cohésion sociale ;
- Construits autour de l'héritage qu'ils légueront aux territoires ;
- Soutenables pour les finances publiques.

1.3. Servir la croissance et l'attractivité de la France

L'accueil des GESI est une véritable opportunité pour stimuler l'activité économique et la création d'emplois. Aujourd'hui, le savoir-faire et l'expertise des entreprises françaises sont reconnus sur l'ensemble des segments de l'économie du sport : matériels sportifs, équipements, gestion des infrastructures, organisation événementielle, billetterie, ou encore architecture, BTP, énergie, transports, gestion des flux, sécurité, économie numérique,....

Le marché mondial des grands événements sportifs internationaux représente près de 50 milliards d'euros par an.

En France, avec un chiffre d'affaires apprécié à 35 milliards d'euros par an, le marché des sports regroupe, hors pratique sportive, près de 60 000 emplois.

Pour accompagner cette dynamique de marché et la candidature française aux Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024, le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère chargé des Sports (MVJS/SES) ont créé et installé, le 24 avril 2015, un « comité stratégique de filière », afin de **développer les atouts des entreprises françaises de l'économie du sport.**¹

¹ Plus d'information sur <http://www.sports.gouv.fr/presse/article/Emmanuel-MACRON-Patrick-KANNER-Thierry-BRAILLARD-et-Matthias-FEKL-lancent-le-comite-strategique-de-la-filiere-Sport-consacre-aux-equipements-et-evenements-sportifs>

1.4. Des retombées multiples

Un groupe de réflexion sur l'évaluation des retombées des GESI a été installé le 10 avril 2014².

L'objectif est de mieux cerner l'héritage que la France peut laisser et les avantages effectifs qu'elle peut retirer de l'organisation d'une grande compétition sportive en mettant en place une méthodologie d'évaluation rigoureuse pour bien cerner les attentes des diverses parties prenantes – État, entreprises, mouvement sportif, collectivités locales – et mieux prendre en compte les différents impacts découlant de l'organisation d'un grand événement sportif :

- sociétaux : développement de la pratique sportive, répercussion sur la santé, renforcement de la citoyenneté... ;
- économiques : construction d'infrastructures, fréquentation touristique... ;
- environnementaux : projets innovants dans une stratégie de développement durable ;
- médiatiques : renforcement de l'image positive de la France.

Les travaux de ce groupe sont animés par le Délégué Interministériel aux Grands Evénements Sportifs (DIGES).

Une démarche de nature à conférer aux futures candidatures françaises pour l'accueil de GESI davantage de chances de réussite, comme les prochains Jeux olympiques et paralympiques de 2024 que la capitale française, Paris, a pour ambition d'accueillir. La contribution au développement de tous les sports et de toutes les pratiques, masculines et féminines, handisport et sport adapté, confère à la France la légitimité de porter cette candidature olympique et paralympique.

2 Composé des responsables concerné-e-s de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFP), de la Délégation Interministérielle à l'Intelligence Economique (D2IE), de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS puis MEIN-DGE) , de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), d'Atout France, d'Ubifrance, de l'Association des Régions de France (ARF), de l'Association des Départements de France (ADF), de l' Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF), de l'EURO 2016 SAS, de la Fédération Française de Football (FFF), du Club des Sites EURO 2016, du Comité Français du Sport International (CFSI), de la Chambre de Commerce et d'Industrie France (CCI France), Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCI Marseille Provence), Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (MDVJS puis MVJS/SES), Délégation Interministérielle aux Grands Evénements Sportifs (DIGES), Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie - Commissariat Général au Développement Durable (MEDDE – CGDD), Sporsora

EVENEMENT DISCIPLINE LIEU EVENEMENT DATES

2015	2015	2015	2015
CHAMPIONNAT DU MONDE	Cyclisme sur piste	St-Quentin-en-Yvelines	18-22 février
CHAMPIONNAT DU MONDE	Hockey sur glace femmes	Rouen	12-18 avril
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Gymnastique	Montpellier	15-19 avril
CHAMPIONNAT DU MONDE	Rink hockey	La-Roche-Sur-Yon	22-27 juin
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Volley-ball -sourds	Paris	1er-11 juillet
JEUX DES îLES DE L'OCEAN INDIEN	Multisports	La Réunion	8-16 août
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Ski nautique	Choisy-le-Roi	17-23 août
CHAMPIONNAT DU MONDE	Voltige aérienne	Châteauroux	19-29 août
CHAMPIONNAT DU MONDE	Aviron	Aiguebelette	30 août-6 sept.
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Basketball hommes	Montpellier / Lille	5-20 sept.
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Paradressage	Deauville	17-20 sept.
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Cross country	Hyères	13 décembre
2016	2016	2016	2016
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Tir à l'arc handisport	Saint-Jean-de-Monts	2-10 avril
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Badminton	Mouilleron-le-Captif	27 avril-1er mai
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Karaté	Montpellier	5-8 mai
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Football masculin	10 villes françaises	10 juin-10 juil.
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Football masculin	Seine St Denis/Val d'oise	juillet
CHAMPIONNAT DU MONDE	Escalade	Paris - POPB	non fixée
CHAMPIONNAT DU MONDE	Squash féminin/équipes	à préciser	non fixée
2017	2017	2017	2017
CHAMPIONNAT DU MONDE	Handball masculin	9 villes françaises	12-29 janvier
CHAMPIONNAT DU MONDE	Hockey sur glace masculin	Paris - POPB	5-21 mai
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Athlétisme par équipes	à préciser	24-25 juin
CHAMPIONNAT DU MONDE	Lutte	Paris	20-27 août
CHAMPIONNAT DU MONDE	Canôe-kayak slalom	Pau	13-17 sept.
CHAMPIONNAT DU MONDE	Squash masculin/équipes	à préciser	non fixée
2018	2018	2018	2018
RYDER CUP	Golf	St-Quentin-en-Yvelines	28-30 sept.
PARIS 2018 - GAY GAMES	Multisport et culture	Paris	2-12 août
CHAMPIONNAT D'EUROPE	Handball féminin	7 villes françaises	décembre

2. Une illustration majeure : l'EURO 2016 de football

L'EURO EN CHIFFRES



Grand rendez-vous du sport international sur notre territoire (il s'agit en effet du 3^e événement sportif le plus important au monde après les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football), l'EURO 2016 constitue un enjeu majeur. L'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour faire de cet événement un succès.

L'État s'est fixé quatre grandes priorités pour l'organisation de l'Euro 2016 :

- assurer une très haute qualité d'organisation ;
- faire de l'Euro 2016 un événement populaire, pour tous et partout ;
- mettre l'Euro 2016 au service de la croissance et de l'attractivité de la France ;
- promouvoir à travers l'Euro 2016 les valeurs du sport.

Le 12 mars 2015, le ministre chargé des Sports a présenté au « Comité de pilotage EURO 2016 » un « Plan interministériel d'action pour le football » (Piaf) « Euro 2016 » qui détaille la « feuille de route » de l'ensemble du Gouvernement.³ La préparation de ce plan a été coordonnée par le DIGES.

La France doit être à la hauteur de sa réputation dans les domaines de la mobilité, de la sécurité, de l'éco-gestion et de l'information du public. Mais la réussite de cet événement passe surtout par la **capacité à le faire partager à l'ensemble de la population**, au-delà des dix sites hôtes, en concentrant notamment l'action d'impulsion et de soutien sur les personnes les plus éloignées de la pratique sportive et sur les territoires qui n'accueillent pas directement la compétition ou des équipes.

Une attention particulière sera portée aux **personnes en situation de handicap afin notamment de leur permettre d'accéder aux lieux (stades et fans zones) et aux temps de festivités dans de bonnes conditions, mais aussi de bénéficier des opportunités créées en termes d'emploi ou de bénévolat**.

Événement festif, l'Euro 2016 sera, également, l'occasion de mettre en exergue **le caractère éducatif de la pratique du sport, les valeurs de solidarité et de lutte contre les discriminations**. À ce titre, la jeunesse sera particulièrement associée, notamment grâce aux missions du Service Civique. En termes de **lutte contre toute forme de discrimination**, l'Euro 2016 pourrait également être la première opération d'envergure pour amorcer en France une approche différente du supportérisme et, in fine, de l'accueil. Plusieurs actions seront proposées à ce titre, notamment l'élaboration d'un livret d'accueil des supporteurs-spectateurs.

L'Euro 2016 constituera, enfin, une vitrine exceptionnelle pour promouvoir l'innovation et les savoir-faire, notamment nationaux, dans de très nombreux secteurs (services grand public, transport, environnement, bâtiment, sport, numérique, tourisme, sécurité, etc.). La responsabilité de l'État est de faire en sorte que cet événement bénéficie aux entreprises françaises, qu'il développe l'emploi en France et qu'il favorise les investissements étrangers sur notre territoire.

2.1. Mettre en synergie les acteurs et favoriser la cohésion sociale avec le comité des « onze tricolores »

C'est le 10 juin 2016 que sera disputé, au Stade de France, le match d'ouverture de l'EURO 2016 qui verra l'entrée en lice de l'équipe de France. Plusieurs mois avant le coup d'envoi officiel, et afin de faire de l'EURO 2016 un événement populaire, qui rassemble les Françaises et les Français et qui concerne l'ensemble du territoire national – métropolitain et ultramarin, l'État a créé en mai 2015 le comité des « 11 tricolores », qui incarne, auprès du grand public, la mobilisation de l'État autour de cet événement. Il a été installé par le Président de la République le 30 mai 2015 à l'occasion de la finale de la coupe de France PSG – Auxerre.

3

« L'Euro 2016 doit démontrer notre savoir-faire en matière d'organisation de grands événements sportifs pour assurer la promotion et le rayonnement de notre pays. Cette compétition doit aussi être mise au service de la cohésion sociale, de la croissance et de l'excellence environnementale, et être un tremplin pour l'emploi, la culture, la santé, le développement durable et l'engagement », a expliqué le ministre chargé des sports à cette occasion.

« Nous voulons que l'Euro 2016 soit une fête, un événement, un rassemblement qui puisse mobiliser toute la France et c'est l'objet du travail que va mener cette équipe », a déclaré François Hollande à cette occasion. L'objectif de cette équipe est d'impulser des initiatives nationales ou locales autour de thématiques variées en lien avec l'Euro 2016 : culture, jeunesse, numérique, handicap, développement durable, emploi, économie et tourisme, santé, citoyenneté, mixité, fête.

Ce collectif est constitué de représentant-e-s divers-e-s du monde du sport et de la société civile, chacun-e en responsabilité d'une thématique particulière:

- **Emmanuelle ASSMANN**, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), pour le thème « Handicap et accessibilité » ;
- **Nadia BELAOUI**, Présidente du « Mouvement associatif », pour le thème « Engagement » ;
- **Pierre BLAYAU**, Président du Conseil d'administration de la Caisse Centrale de Réassurance, pour le thème « Entreprise, Economie et Tourisme » ;
- **Michel CYMES**, Médecin, animateur TV et radio, pour le thème « Santé » ;
- **Tony ESTANGUET**, Triple champion olympique de canoë-kayak, membre du CIO, pour le thème « Développement Durable » ;
- **Didier FUSILLIER**, Président de l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette, pour le thème « Fête Populaire » ;
- **Pauline GAMERRE**, Directrice générale du Red Star, pour le thème « Citoyenneté » ;
- **Isabelle GIORDANO**, Directrice générale d'Unifrance film, pour le thème « Culture » ;
- **Christine KELLY**, Journaliste et instigatrice des « 24h du sport féminin », pour le thème « Mixité et Féminisation » ;
- **Frédéric MAZZELLA**, Président-Fondateur de BlaBlaCar, pour le thème « Numérique » ;
- **Gérard MESTRALLET**, PDG d'Engie, Président de la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE), pour le thème « Emploi et Insertion » .



Il était initialement prévu que, chaque mois (entre juillet 2015 et mai 2016), un des 11 ambassadeurs organise anime une manifestation spécifique relative à sa thématique. Ainsi, les événements relatifs aux thématiques de l'emploi (Gérard MESTRALLET) et de la citoyenneté (Pauline GAMERRE) ont-elles respectivement eu lieu le 10 juillet 2015 au Comité National Olympique et Sportif Français et le 09 septembre 2015 au stade BAUER de Saint-Ouen. La thématique « Numérique » relevant du COT a pu être présentée le 17 septembre 2015 à l'occasion du lancement de la « Grande école du numérique ».

Les attentats du 13 novembre 2015 ont conduit à une révision en profondeur des modalités d'organisation et de mise en œuvre des autres manifestations. Un événement (global) regroupant les différentes manifestations est organisé le 29 mars 2016 à l'INSEP.

2.2. « Tous Prêts ! » pour l'EURO 2016 et des places pour que personne ne soit oublié

L'État et les collectivités territoriales, aux côtés du Comité d'Organisation SAS Euro 2016 et de la Fédération Française de Football (FFF), sont mobilisés pour faire de l'EURO 2016 une grande fête populaire, pour toutes et tous et partout sur le territoire national.

Fort de cette ambition, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a initié, conjointement avec la Fédération française de football (FFF), un dispositif de soutien aux animations sur l'ensemble du territoire : **le programme « Tous Prêts ! »**.

Ce programme permet d'encourager et de valoriser les projets d'animation mis en place autour de l'Euro 2016 qui s'inscrivent dans une démarche éducative, citoyenne et durable, associant le plus grand nombre autour des valeurs que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité (PRETS).

Ce dispositif d'animation est ouvert aux associations, et aux collectivités locales.

Les projets doivent être conçus autour des thématiques suivantes :

1. L'insertion, l'engagement des jeunes et l'éducation à la citoyenneté par le sport ;
2. La solidarité autour de l'éthique et les valeurs du sport ;
3. La promotion de la santé par la pratique sportive ;
4. Le lien entre le sport et la culture ;
5. La promotion du développement durable.

Les projets doivent s'adresser en priorité aux publics suivants :

1. Les jeunes
2. Les personnes en situation de handicap
3. Les personnes en difficulté sociale, notamment les personnes détenues
4. Les personnes âgées
5. Les personnes isolées

Les projets doivent être conçus prioritairement dans les territoires suivants :

1. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
2. Les personnes résidant au sein des territoires ruraux enclavés

Chaque porteur de projet a constitué son dossier à partir du formulaire accessible depuis le site « Tous Prêts ! »⁴. Il l'a transmis aux services déconcentrés du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (MVJS)- Secrétariat d'Etat aux Sports (SES) (et aux instances déconcentrées de la FFF pour les associations affiliées à la FFF) de son département entre le 1^{er} juillet 2015 et le 1^{er} mars 2016. En Métropole et dans les territoires ultramarins, chaque D(R)(D)JSCS a mis en place un comité de sélection composé de membres de la ligue régionale de football, de représentant-e-s de la D(R)(D)JSCS, de responsables d'autres services de l'Etat en charge des sports et de représentant-e-s de collectivités territoriales. Chaque comité de sélection a procédé à l'examen des dossiers pour décision définitive de l'attribution du label « Tous Prêts ! ».

La bonne mise en œuvre au niveau territorial, du dispositif « Tous Prêts ! » est le fruit du travail conjoint des services déconcentrés de l'Etat en charge des sports (D(R)(D)JSCS et DDCS/PP) et des instances déconcentrées de la FFF (Ligues et Districts) tant au niveau régional que départemental.

Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (MVJS) - Secrétariat d'Etat aux Sports (SES) - a développé un site internet spécifique (opérationnel depuis le 1^{er} octobre 2015) qui permet au grand public d'accéder aux informations portant sur chacun des projets labellisés « Tous Prêts ! ». Ainsi, tous les projets labellisés « Tous Prêts ! » (Métropolitains et Ultramarins) sont-ils publiés immédiatement par les D(R)(D)JSCS sur le site internet dédié « Tous Prêts ! »⁵.

4
5

<http://tousprets.sports.gouv.fr/>
<http://tousprets.sports.gouv.fr/>

1 016 projets déposés au 22 mars 2016



RÉGIONS
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE
51 projets
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES
74 projets
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
61 projets
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
30 projets

BRETAGNE	35 projets
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	28 projets
CORSE	4 projets
ÎLE-DE-FRANCE	200 projets
LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES	70 projets

NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE	150 projets
NORMANDIE	63 projets
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	72 projets
PAYS DE LA LOIRE	81 projets

DOM-TOM
GUADELOUPE
20 projets
MARTINIQUE
17 projets
GUYANE
8 projets
LA RÉUNION
30 projets
MAYOTTE
22 projets

Projets répartis par	en %
THÉMATIQUE	
L'insertion, l'engagement des jeunes et l'éducation à la citoyenneté par le sport	63,2
La solidarité autour de l'éthique et les valeurs du sport	52,4
La promotion de la santé par la pratique sportive	29,5
Le lien entre le sport et la culture	27,8
La promotion du développement durable	11,0
PUBLIC CIBLE	
Les jeunes	89,4
Les personnes en situation de handicap	16,5
Les personnes en difficulté sociale, notamment les personnes détenues	11,8
Les personnes âgées	10,3
Les personnes isolées	8,1
TERRITOIRE CARENCÉ	
Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)	39,4
Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)	11,5
TYPE DE PORTEURS DE PROJETS	
Association affiliée à la FFF	65,1
Autre association	26,3
Collectivité locale	21,2

Précautions méthodologiques :

1. Les présentes données statistiques portent sur 1 016 projets (chiffres arrêtés au 22 mars 2016).
 2. Un même projet peut être porté par plusieurs structures (Associations, Collectivités territoriales) et relever de plusieurs thématiques .
- Les totaux peuvent être supérieurs à 100 %.

Les projets labellisés « Tous Prêts ! » bénéficient d'une valorisation auprès du grand public sur le site internet « Tous Prêts ! » et certains pourront être soutenus sur la part territoriale du CNDS pour l'année 2016. Toutefois, cette aide n'est pas automatique. Pour en bénéficier, il reviendra au porteur de projet de déposer un dossier de demande de subvention selon la procédure habituelle. Par ailleurs, les meilleurs projets labellisés « Tous Prêts ! » pourront bénéficier de places dites « Places sociales » pour assister aux rencontres de l'Euro 2016 (Voir point V, ci-dessous).

De nombreux autres grands événements sportifs internationaux seront organisés en France ces prochains mois. Fière d'être une terre d'accueil pour ces compétitions festives et populaires, la France entend, à chaque fois, y associer tous les citoyens qui le souhaitent. A la demande du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sport, une réflexion a été menée, portant sur les modalités d'extension à d'autres GESI du dispositif « Tous Prêts ! » et du site internet « Tous Prêts ! ». Ainsi, sur le modèle du dispositif mis en place pour l'EURO 2016 de

football, le ministère chargé des Sports a initié conjointement avec les Fédérations Françaises concernées (Handball ; Badminton ; Karaté et disciplines associées) d'étendre ce dispositif aux Championnats d'Europe de badminton (qui se dérouleront au « Vendéspace » à Mouilleron-le-Captif (Vendée/85) du 26 avril au 1^{er} mai 2016), aux Championnats d'Europe de karaté (qui se dérouleront au « Park&Suites Aréna » à Pérols, (Hérault/34) du 05 mai au 08 mai 2016) et au Championnat du Monde de handball (qui se déroulera à Albertville ; Brest ; Lille ; Metz ; Montpellier ; Nantes ; Paris ; Rouen du 11 au 29 janvier 2017).

Le dispositif « Tous Prêts ! » a vocation à s'étendre à tous les GESI qui auront lieu en France dans les mois et les années à venir.

2.3. Les 20 000 places dites « places sociales » acquises par l'État (Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports)

A l'occasion de l'EURO 2016, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a acquis auprès de la SAS EURO 2016 **20 000 places dites « places sociales »** relevant des catégories 3 et 4 (hors match d'ouverture, quarts de finale, demi-finales et finale).

Ces 20 000 places ont fait l'objet d'une répartition (voir ci-dessous) qui a été communiquée aux préfets de région/ D(R)-(D)JSCS et aux préfets de département/DDCS/PP par note technique du Directeur des sports **du 07 août 2015** :

5000 sont gérées au plan national dans le cadre notamment du comité des « 11 tricolores » constitué en jury en principe courant avril 2016

600 restent gérées au niveau national par le ministère (au titre d'une réserve dite « réserve de précaution ») ;

1000 sont réservées pour des projets d'animation « Tous Prêts ! » ultramarins

5000 sont réservées à des projets « Tous Prêts ! » développés dans/sur les dix départements accueillant des matches, hors villes hôtes (500 places x 10 **départements**)

8 400 sont réservées à des projets « Tous Prêts ! » développés sur le territoire métropolitain

Au total, 14 400 places (1 000 + 5 000 + 8 400), gérées par les préfets de région (D(R)(D)JSCS), sont réservées (hors outre-mer) à des projets d'animation « Tous Prêts ! ».

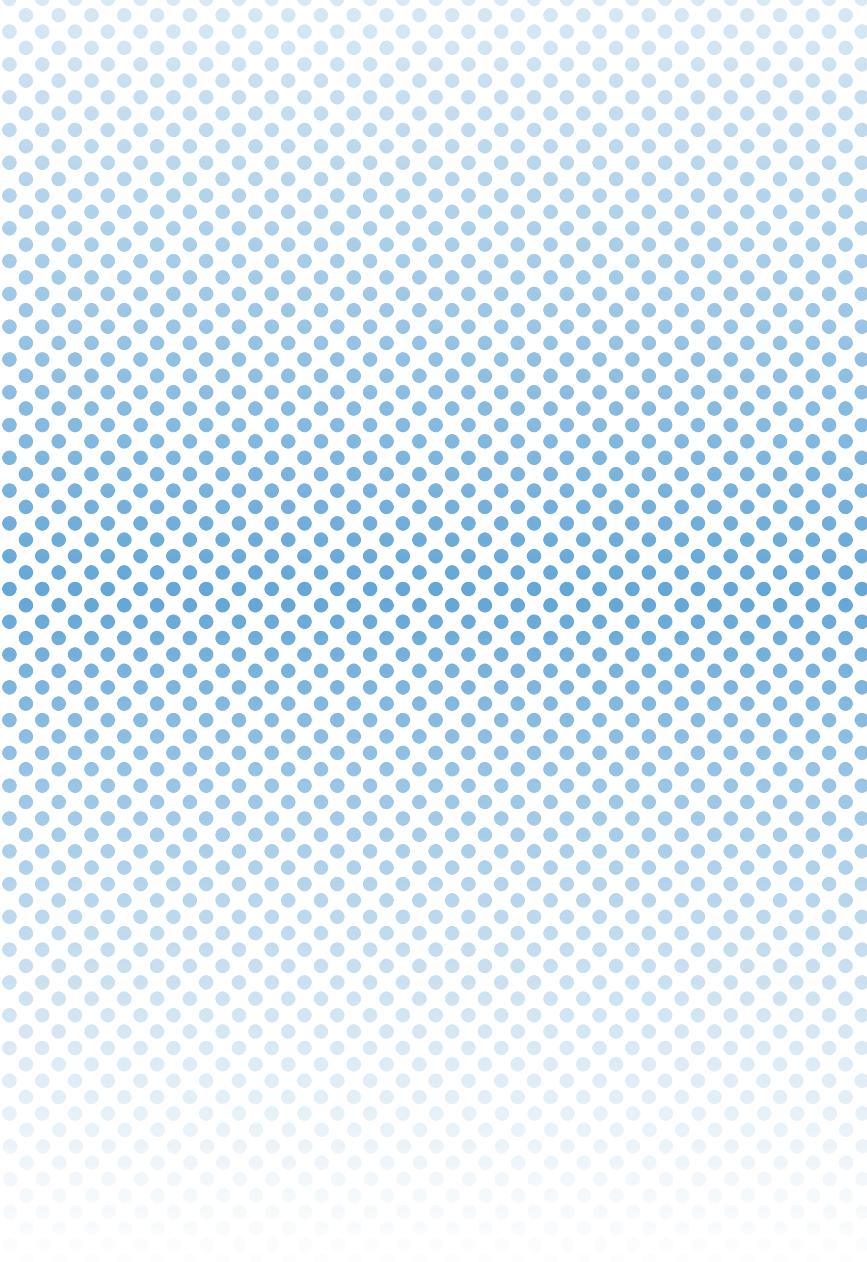
La répartition par stade des 20 000 places dites « places sociales » a fait l'objet d'une note complémentaire du Directeur des sports adressée aux préfets de région/ D(R)-(D)JSCS et aux préfets de département/DDCS/PP **le 21 janvier 2016**.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif « Tous Prêts ! », une opération sera portée et menée conjointement par le Secrétariat d'Etat aux Sports et la FFF, l'opération « Carton Bleu ». Cette opération se déroulera le samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai 2016. Elle s'adressera à l'ensemble des footballeuses et footballeurs agé-e-s de 12 à 15 ans (c'est-à-dire aux jeunes footballeuses et footballeurs qui évoluent dans les catégories U12, U13, U14 et U15). Afin de récompenser des joueuses et des joueurs qui participeront à cette opération, 2000 places dites « places sociales », acquises par le secrétariat d'Etat aux Sports, seront mises en jeu. Elles seront à gagner par tirage au sort.

Principes et modalités d'attribution des 20 000 places dites « places sociales » :

1. A été acté le principe d'une « répartition (dite) au projet », c'est-à-dire réalisée en regard de la qualité de chaque projet sans (pré)répartir l'enveloppe globale par thématique et, à plus forte raison, sans mettre un accent particulier sur telle ou telle thématique ;
2. En tout état de cause, pour bien respecter les objectifs et le cadre imparti à cette opération (procédures, traçabilité, réponses ultérieures à apporter en matière de comptes-rendus), tous les projets (Nationaux et territoriaux), bénéficiaires de places, feront l'objet d'une labellisation « Tous Prêts ! »

Par ailleurs, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sport a acquis, via le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et le programme budgétaire « Politique de la ville » (BOP 147), 800 places dites « places sociales » pour les championnats d'Europe de badminton (2016) ainsi que 18 450 places dites « places sociales » pour le championnat du Monde de handball (2017). Compte-tenu de la nature de ces crédits, les places ainsi acquises ne pourront être attribuées qu'à des personnes domiciliées dans des quartiers relevant de la « Politique de la ville » (QPV).



Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports
Secrétariat d'Etat aux Sports
Direction des Sports

Pour de plus amples renseignements :
<http://www.sports.gouv.fr>
<http://tousprets.sports.gouv.fr/>

CONTACTS

Direction des Sports :
DS.A1@sports.gouv.fr

Service de Presse :
presse-cabinet@sports.gouv.fr
Tel : 01 40 45 94 47